

Repérage, diagnostic et prise en charge de l'endométriose

Module 2 : Prise en charge



ORGANISME

Formavenir performances



DURÉE

1 jour



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Jusqu'au 09/09/2028



SUR LA ForMuLE

Code prestation :
2024-82



COÛT DE LA FORMATION

1 650 € TTC
Hors frais formateur



MODALITÉ

Présentiel

Public

Professionnels médicaux : médecins généralistes, urgentistes et les internistes, gynécologues médicaux, gynécologues obstétriciens, urologues, chirurgiens digestifs, radiologues, médecins de la douleur et de la fertilité.

Objectifs

- ▶ Prendre en charge, orienter et suivre :
 - connaître et identifier les niveaux de prise en charge graduée au sein de la filière (proximité, 2^{ème} et 3^{ème} recours), orienter à bon escient en évitant les sur et les sous adressages.
- ▶ Établir une stratégie thérapeutique globale adaptée au niveau de la maladie, en lien avec la patiente et fondée sur les recommandations.
- ▶ Savoir communiquer sur les droits et orienter vers des structures et des interlocuteurs favorisant la qualité de vie.

Programme

- ▶ Identification des niveaux de prise en charge graduée au sein de la filière (proximité, 2^{ème} et 3^{ème} recours), comment orienter à bon escient en évitant les sur et les sous adressages ?
- ▶ La contribution aux réunions de concertation pluridisciplinaires de territoire.
- ▶ Les modalités de mise en œuvre d'un parcours de soins adapté, en coordonnant des prises en charges y compris le parcours ville-hôpital, la prise en charge en milieu scolaire, professionnel.
- ▶ La prise en charge de la douleur en lien avec les structures douleur chronique référentes pour l'endométriose.
- ▶ En accompagnement médicale : le respect des orientations HAS dans la prescription du traitement hormonal.
- ▶ En prise en charge chirurgicale : le respect des orientations de la HAS et des sociétés savantes dans la pertinence, le choix et la réalisation des actes chirurgicaux.
- ▶ La prise en charge l'infertilité en lien avec les centres d'assistance médicale à la procréation.
- ▶ L'information et le traitement des conséquences fonctionnelles pelvi-périnéologiques urologiques et digestives de l'endométriose.
- ▶ L'information sur les droits (notamment affectation longue durée...).
- ▶ Les modalités d'accompagnement et l'éducation de la patiente y compris dans le cadre d'actions d'éducation thérapeutique du patient.
- ▶ Identification des ressources territoriales de soutien et d'éducation des patientes, l'orientation vers un soutien psychologique et au besoin vers des options thérapeutiques non médicamenteuses, en complément de la prise en charge médicamenteuse.
- ▶ La mise en relation des patientes avec les actions associatives.

Financement des frais de déplacement et d'hébergement sur l'enveloppe DPCM de l'établissement.